



## SOMMAIRE

1. Préambule
2. Approbation CR CA
3. Point financier
  - Inscriptions 2011
  - Suivi des règlements
  - Placements/Trésorerie
  - Compte Résultats Estima
  - Bilan estimatif
  - Taux cotis Accident 2022
4. Point moteurs
  - Stock
  - Planning
  - Commandes
  - Bilan RTR
  - Taux cotis Prévoy 2022
5. Accidents 2021
  - Bilan
  - Déclaration accident
6. Refonte livret AG
7. Locaux
8. Participation Flarms et/ou Transpondeurs
9. Matériels privés
10. Mise à jour RI
11. Préparation AG 2022
  - Rétroplanning
  - Intendance
  - Intervenants
  - Renouvellement Administratif
12. Clubs
  - Cahors
  - Elan Planeur
  - Mézières
  - Vichy
13. QUESTIONS ET POINTS DIVERS

### Présents Présentiel

CHRISTIAN BON

JOSEPH BOCCARELLI

Georges CHEVALET

GERARD COUTELIER

DANIEL GAIME

GILLES HUG

Daniel PERCIAUX

### Présents Distentiel

Patrick PORRET

### Absent excusé

Pierre ALBERTINI

GERARD CHIOCCI

Bernard GUILLEMIN

JEAN-MICHEL ROY

## 1. PRÉAMBULE

Conseils d'Administration en présentiel pour sept administrateurs et un en vidéoconférence. Merci à tous de votre présence.  
Le quorum est atteint et nous pouvons délibérer.  
Début de travaux du CA à 10 h 00.



De gauche à droite  
Christian BON, Daniel PERCIAUX, Georges CHEVALET, Gilles HUG, Joseph BOCCIARELLI, Daniel GAIME, Gérard COUTELIER.  
En visio conférence. Patrick PORRET

## 2. APPROBATION DES COMPTES RENDUS

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 22 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

## 3. POINT FINANCIER

### INSCRIPTIONS 2021 :

- Nombre d'associations inscrites : 152
  - Nombre d'associations inscrites en prévoyance : 88
  - Nombre d'associations non réinscrites au 22 10 2021 : 2
- Un courrier recommandé actant cette non-réinscription leur a été transmis.

### SUIVI DES RÉGLEMENTS DES CLUBS :

Pourcentage du suivi des règlements au 22 10 2021 :

- |  |         |
|--|---------|
| - pourcentage du total réglé à ce jour       | 98,61 % |
| - associations complètement à jour           | 97,39 % |
| - associations partiellement à jour          | 2,61 %  |
| - Pourcentage des clubs sans aucun règlement | 0,00 %  |

### **PLACEMENTS et TRÉSORERIE :**

Placements CIC et CM Paris pour 1,428 M€  
Disponibilités CIC et CM Paris pour 1,687 M€

Récapitulatif : Placements Long Terme	2 323 K€
Récapitulatif : Total Court Terme et Long Terme	3 871 K€
Évaluation des encours des aides à Long Terme	298 K€
Évaluation des encours des aides à Court Terme	85 K€
Valorisation siège social Sèvres.	270 K€
Total des avoirs	4 616 K€

### **COMPTE DE RÉSULTATS ESTIMATIF AU 31/12/2021 :**

Les totaux de la balance provisoire s'élèvent en débit à 214 912 € pour un crédit de 215 953 avec un résultat de 1 040 €.

Nous observons un solde positif grâce à la provision faite en 2020 pour l'Assemblée Générale réalisée par visioconférence. Nous avons pu couvrir une grande partie des frais du déménagement. En fait nous avons immobilisé la valeur de la plus grande partie des travaux du siège. Nous avons pu passer en charges les frais et taxes. En effet les commissions sur courtage et autres frais d'achat du siège ne peuvent être répartis sur d'autres exercices par un amortissement.

### **BILAN ESTIMATIF DES COMPTES CLUB ET RESERVES :**

#### **Compte "Accidents"**

Beaucoup de dossiers de sinistres de l'année 2021 ne sont pas encore clos. Nous avons réglé 193 K€ sur les accidents de l'année et il reste 194 K€ sur devis pour des réparations en cours. A noter 91 K€ réglés concernant les années antérieures.

Les réserves accident s'élèvent à 1 957 K€.

Les disponibilités du Fonds De Réserve s'élèvent à 1 197 K€.

On note de moins en moins d'accidents. Il y a donc plus de clubs en bonus. Cependant les coûts par sinistre sont plus élevés. (machines plus chères, augmentation pièces et Main d'œuvre).

#### **Compte "Prévoyance"**

Les réserves prévoyance s'élèvent à 667 K€.

Les réserves disponibles sur le compte RTR s'élèvent à 130 K€.

Les frais de fonctionnement sur cotisations sont de 130 K€.

Le total des réserves gérées par l'ANEPVV représente un montant : 3 953 K€.

Le fonds de réserve concerne 527 machines inscrites sur 1530.

Le fonds de réserve complémentaire concerne 245 machines.

### **FIXATION DES TAUX DE COTISATION ACCIDENT 2022 :**

Pas de modification tant pour la cotisation de base restant à 1,9 %, le fonds de réserve de base restant à 1,1 %, le fonds de réserve complémentaire à 1,1%.

**Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents.**

### **FIXATION DU TAUX DE LA COTISATION DE FONCTIONNEMENT**

Taux inchangé à 0,19 %.

**Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents.**

## **4. POINT MOTEURS**

### **STOCK :**

Un moteur actuellement prêt à la livraison,

Un moteur sur étagère mesuré,

Trois corps de moteur en attente sur étagère,

Un carter livré, un vilebrequin livré et 2 kits livrés incomplets.

Un kit en commande à nouveau vu les délais des livraisons.

### **PLANNING :**

6 moteurs livrés en 2021 :

FAYZNCE, BAILLEAU, PIERRELATTE (non prévu), SALON (non prévu),

CHÉRENCE (avancé à novembre) et SAINTES (semaine 51).

Prévisions 2022 :

SAINT GIRONS (pourra être livré en février 2022),

Pour les autres clubs :

AUCH, juillet 2022,

BORDEAUX, novembre 2022,

TARBES, courant 2022.

Nous n'avons aucune visibilité sur les possibilités de RG dans les prochains mois. Lycoming ne donnant aucune date pour livrer les pièces nécessaires, commandées depuis plusieurs mois par nos fournisseurs.

**COMMANDES :**

Pour diversifier les approvisionnements, l'ANEPVV doit créer un compte avec Boeing (Pays-Bas), anciennement AVIALL, ainsi que AEROSTOCK. En plus des 2 kits supplémentaires actuellement en commande (aujourd'hui 16 k€ pièce) et compte tenu des délais de livraison, 2 autres commandes de kits seront passées immédiatement. (1 à France-Aéro et 1 à Kristal et 2 autres en début d'année auprès d'autres fournisseurs si possible).

**GRILLE DE COTISATION DE BASE REMORQUEURS 2022:**

Pas de changement.

**Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents.**

**FIXATION TAUX DE COTISATION PRÉVOYANCE & FORFAITS RG 2022:**

Maintien de la cotisation de fonctionnement fixée à 10 %.

Article 8.4.2 du RI

**Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents.**

**FIXATION COÛTS DES RG MOTEURS 2022:**

Coût des RG 4 Cylindres fixées à 26 500 € (moyenne 29 000€)

Coût des RG 6 Cylindres fixées à 32 500 €. (moyenne 34 500€)

Article 8.12 du RI

**Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents.**

**FIXATION TAUX DE LA COTISATION PRÉVOYANCE DE LA RTR 2022:**

Le taux évolue de 9,0 à 9,5 % de la cotisation de basse corrigée.

Article 8.5.2 du RI

**Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents.**

## 5. ACCIDENTS 2021

**BILAN :**

Au titre du parc inscrit à l'ANEPVV, nous avons enregistré 29 évènements comprenant 4 blessés (2 blessés « léger » et 2 blessés « grave ») depuis le début d'année 2021.

**FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'ACCIDENT 2022:**

Daniel GAIME propose le nouveau document de déclaration d'accident à destination uniquement de l'ANEPVV.

Ce document est amendé en conseil d'administration avec la possibilité de le renseigner en ligne. Il sera mis en ligne pour le 01 janvier 2022.

Rappel de l'article 7.8.2 inscrit au RI :

**7.8.2 DÉCLARATION D'ACCIDENTS**

*Tout matériel inscrit à l'ANEPVV, accidenté, doit faire l'objet d'une déclaration sur imprimé spécial, édité par l'ANEPVV. Cet imprimé peut être téléchargé sur le site internet de l'ANEPVV :*

<https://www.anepvv.net/procedures/declaration-daccident/>

*La déclaration doit être accompagnée du rapport du pilote, de la photocopie de la licence FFVP, de photographies faisant apparaître sans ambiguïté la nature des dégâts constatés.*

*Un certain nombre de renseignements concernant le matériel accidenté, le personnel aux commandes ou responsable, les causes et les conséquences de l'accident sont par ailleurs indispensables pour l'établissement des statistiques établies par l'ANEPVV.*

*La notification de l'accident devra être déclarée dans les quinze jours calendaires ; au-delà de ce délai la participation de l'ANEPVV sera plafonnée à 30 000 euros pour les matériels inscrits avec une valeur supérieure.*

**Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents.**

## 6. REFONTE LIVRET AG

L'ANEPVV a acquis une suite Adobe pour ses besoins en édition de documents. Nos deux collaboratrices ont été formées à l'utilisation de ces logiciels. Une présentation du document livret AG est renseigné provisoirement avec des éléments de 2019.

L'arborescence est conforme aux délibérations. Nous sommes en attente des devis de façonnage.

Christian BON fournira son mot du Président et son rapport moral pour 2021.

Daniel PERCIAUX fournira les éléments du rapport d'activité 2021.

Georges CHEVALET fournira les éléments comptables 2021.

Gilles HUG fournira les éléments des analyses accidents 2021.

Les intervenants ont validé les différentes pages les concernant.

Les graphiques devront être intuitifs et accompagnés de commentaires.

Floriane et Angélique compléteront par des éléments à leur disposition et suivront l'état d'avancement d'une reliure agrafée.

**Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents.**

## 7. POINT LOCAUX

Une inondation provoquée par une fuite dans un local ne nous appartenant pas a eu lieu dans nos locaux. La plomberie a été réparée mais il subsiste des dégâts concernant les infiltrations qui ont dégradé l'isolation, le revêtement du sol et la fermeture de la porte amenant à l'annexe.

Nous sommes en attente du passage des experts pour établir des devis concernant ce dégât des eaux.



Façade et entrée au siège 119, 121 Grande Rue à Sèvres

## 8. PARTICIPATION FLARMS ET/OU TRANSPONDEURS

Demande de participation pour l'achat soit de Flarms et/ou de Transpondeurs dans le cadre de la sécurité par utilisation du compte "Accident".

**Le conseil d'administration admet des demandes qui pourront être traitées au cas par cas.**

## 9. MATERIELS PRIVÉS

Une analyse des machines privées déclarées supérieures à 100 k€ fait apparaître un déficit de 13 k€ sur la cotisation de base un déficit sur 9 ans. Par contre il existe un excédent du fonds de réserve de base > à 20 k€ sur la partie assurée > à 30 k€.

Pas de modification envisagée.

Il est demandé aux associations d'être attentives aux conventions Club/Propriétaire.

## 10. RÈGLEMENT INTÉRIEUR : MISE À JOUR 2022

### REGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur a été amendé le 04 février 2021.

Ces nouvelles modifications sont validées lors de ce Conseil d'Administration du 10 décembre 2021 :

#### - DATE DE PRISE EN CHARGE PRÉVOYANCE :

Inscription d'un club en « Prévoyance » Article 8.2.

Il n'y a aucun délai d'inscription avant la prise en charge par l'ANEPVV d'un incident/accident/ changement moteur. Bien que nous soyons en prévoyance il est nécessaire d'obtenir des garanties.

**Le Conseil d'Administration valide un délai de carence à une année.**

**Vote d'accord à l'unanimité des administrateurs présents.**

#### PREVOYANCE article 8.7.3 RÉINSCRIPTION ANNUELLE :

Prévoir l'ajout d'un délai de carence d'une année.

**Vote à l'unanimité des administrateurs présents.**

## 11. PRÉPARATION AG 2022

### Rétroplanning :

Notre assemblée générale 2022 se tiendra à AUCH le 18 mars 2022.

Précédant notre AG il se tiendra l'AG du G-NAV avec qui nous partagerons les locaux et les accessoires. Nous devons harmoniser et synchroniser nos choix avec le G-NAV. Nous serons en centre-ville.

### Intendance :

Visite des possibilités offertes AUCH par Christian BON et Jean-Pierre GAUTHEREAU.

La proposition de la ville d'Auch avec son théâtre et l'Hôtel de France correspond à nos souhaits.

La réservation de l'hôtel sera préparée par Floriane. Quant à la restauration, nous sommes contraints actuellement par les consignes COVID et donc limité à un buffet chaud. (La limite se situe à 70 convives en places assises).

Nous avons fourni une fiche technique des besoins et attendons les devis.

Pour les cartons ANEPVV à convoier la décision sera prise prochainement.

### Intervenants :

Christian BON présentera son rapport moral.

Daniel PERCIAUX présentera le rapport d'activité.

Gilles HUG présentera un suivi des éléments concernant la sécurité.

Georges CHEVALET présentera les éléments comptables.

Gérard COUTELIER pourrait énoncer une mise en garde concernant les moteurs.

### Renouvellement des administrateurs :

Sortants : BON Christian

COUTELIER Gérard

PERCIAUX Daniel

Ces trois administrateurs se représentent pour le renouvellement 2022.

## 12. CLUBS

### CAHORS :

Après plusieurs appels téléphoniques nous apprenons que le club souhaite suspendre l'inscription des planeurs mais poursuivre l'inscription du remorqueur.

Nous attendons un courrier officiel de l'association spécifiant ces dispositions.

### ELAN PLANEUR (report échéance prêt CT) :

Un délai supplémentaire est accordé en attente de leur subvention régionale.

### MÉZIÈRES / ORLÉANS (Fusion) :

Mézières souhaite fusionner avec Orléans. Des négociations sont en cours.

Courrier proposé :

*Si les informations en notre possession s'avèrent exactes, une opération de fusion entre vos deux associations (Mézières et Orléans) est en cours de réalisation.*

*Le règlement intérieur de l'Anepvv (§6.4) prévoit dans ce cas le transfert intégral des soldes vers l'association absorbante ou la nouvelle association (suivant modalités du contrat de fusion).*

*Le conseil d'administration de l'Anepvv a validé ce transfert de fond sous réserve de la communication du contrat de fusion.*

*Pour faire suite à la demande précédente du club de Mézières le conseil, à titre exceptionnel, accepte que tout ou partie du solde positif du club de Mézières soit débloqué pour faciliter le règlement de dettes éventuelles de cette association. Dans cette hypothèse, cette opération doit être prévue dans le contrat de fusion ou faire l'objet d'une demande co-signée par les Présidents des deux associations concernées.*

**VICHY :**

Après plusieurs appels téléphoniques l'association annonce un règlement en cours.

### **13. QUESTIONS ET POINTS DIVERS**

**RAPPEL STATUTS**

Les Statuts ont été modifiés lors de l'Assemblée Générale du 28 mars 2021.

**RÉPARATEURS Planeurs et Avions**

Une liste des réparateurs avec adresses et types de réparation est établie. Cette liste pourra être amendée et sera publiée sur le site ANEPVV.

**Horaires des collaboratrices**

Sont présentes au siège :

- Lundi – Angélique et Floriane
- Mardi – Floriane  
Angélique Télétravail
- Mercredi - Floriane  
Angélique Télétravail le matin
- Jeudi – Angélique et Floriane
- Vendredi - Angélique  
Floriane en télétravail le matin

**DATE À RETENIR**

**Assemblée générale 2022  
AUCH  
18 mars 2022**

**Prochaine réunion du CONSEIL d'administration : en présentiel  
Vendredi 04 février 2022 à 10 h 00**

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée vers 13 h 20.